ACCUEIL DES STAGIAIRES ET VIE ETUDIANTE

Vous serez accueillis du 25 au 28 août 2026 pour les fonctionnaires stagiaires et le 25 août 2026 pour les élèves fonctionnaires.

Lors de ces journées, vous serez amenés à remplir un questionnaire indispensable pour la formalisation de votre inscription à l'INSPE, ainsi que pour la mise en place de votre parcours adapté.

Toutes les modalités de formation seront précisées lors de cette semaine d'accueil.

Quel que soit votre profil (fonctionnaire stagiaire mi-temps ou fonctionnaire stagiaire temps plein), vous devez vous inscrire à l'INSPE de Dijon.

Cette inscription est **obligatoire.** Elle s'effectue par internet si vous avez déjà été inscrit à l'université de Bourgogne en 2024-2025 ou/et 2025-2026. Elle s'effectue sur format papier dans les autres cas.